



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 14 mai 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les trois (3) demandes de dérogation mineure suivantes :

**1. DM-2019-00024 :**

Adresse : 2380, rue Saint-Adolphe

Lot(s) : 2 990 390 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement de l'agrandissement projeté du bâtiment principal de 5,70 mètres dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul arrière de 9 mètres dans la zone H-29.

**2. DM-2019-00025 :**

Adresse : 1017, rue Tour-du-Lac

Lot(s) : 2 990 292 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement du bâtiment accessoire, garage privé détaché, de 1,46 mètre dans la marge avant alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge avant minimale de 6 mètres pour les bâtiments accessoires en cour avant.

**3. DM-2019-00026 :**

Adresse : 1495, rue Le Familial

Lot(s) : 2 991 296 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement du bâtiment principal de 1,12 mètre dans la marge latérale alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge latérale minimale de 2 mètres dans la zone H-08.

Donné à Val-David, le 30 avril 2019

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière